

Saint-Denis, le 23 janvier 2015

Créations de postes 2015 : encore de la poudre aux yeux !

Le budget de l'État pour 2015, voté le 18 novembre, prévoyait une hausse de 2,4% du budget de l'éducation avec la création de 9400 postes. Le détail des créations de postes fourni en Comité Technique Ministériel le 17 décembre montre qu'il s'agit d'un trompe-l'œil.

Les 5061 créations de postes d'enseignant-e-s prévues ne couvrent pas la hausse démographique, continue ces dernières années.

De plus, environ 10% des stagiaires ne sont pas titularisé-e-s. Les créations de postes de stagiaires ne garantissent donc pas la création d'autant de postes de titulaires. Rappelons aussi que l'ensemble des postes proposés aux concours ne sont pas pourvus faute de candidat-e-s ou faute de validation d'admissions par les jurys.

Par ailleurs, rapportés aux 80 000 postes supprimés durant le précédent quinquennat et même pour tenir la promesse des 60000 postes sur le quinquennat **les postes créés cette année sont très insuffisants.**

Enfin, ces créations de postes devront servir à financer les pondérations en REP+ et pour classes à examen. En effet, la réforme de l'éducation prioritaire prévoit que chaque heure de service effectuée en collège REP+ soit comptée pour 1,1 heure. Elle prévoit également que les enseignant-e-s du premier degré soient libéré-e-s 18 demi-journées pour de la concertation. Et les pondérations pour classes à examen dans l'enseignement secondaire général et technologique vont aussi demander quelques moyens supplémentaires.

Cette réforme nécessitera des moyens humains (heures dans le secondaire, remplaçant-e-s dans le premier degré) : elle va donc absorber toute une partie des créations de postes, qui ne serviront donc pas à améliorer l'ordinaire (effectifs par classe, dédoublements, etc.).

Au total, ces annonces de créations de postes ne passeront pas l'épreuve des dotations horaires globales (DHG) des collèges et lycées, ni celle des cartes scolaires des écoles. Cette année encore, des collègues se mettront en grève pour lutter contre la suppression d'un dédoublement, contre la montée des effectifs, contre une fermeture de classe. SUD éducation soutiendra toutes ces luttes.

Pour obtenir les moyens nécessaires dans toutes les écoles, dans tous les établissements, dans toutes les universités, il faudra construire la convergence de ces mobilisations vers une lutte d'ensemble, pour imposer une rupture avec l'austérité et un budget à la hauteur des besoins pour le service public.